



AVIS PUBLIC

Lors de sa séance ordinaire du 5 juin 2018 qui se tiendra à 20 h, à la salle Simon Lacoste de l'Hôtel de Ville, située au 575, rue Principale, Saint-Amable, le conseil municipal se prononcera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel pour la propriété ci-dessous :

- Désignation cadastrale : Lot 537-P, Cadastre de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil
- Adresse : 664, rue Martin

La présente demande vise à remplacer un usage dérogatoire protégé par droits acquis, de façon à permettre l'entreposage extérieur de véhicules récréatifs et/ou de machinerie lourde.

Toute personne intéressée à se faire entendre relativement à cette demande pourra le faire lors de cette séance. Pour obtenir plus de renseignements sur ce projet, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450-649-3555 poste 235 ou vous présenter à l'Hôtel de ville durant les heures régulières de bureau.

Donné à Saint-Amable, le 16 mai 2018.



Geneviève Lauzière, L.L. B.
Greffière et sec.-trés. adj.